

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dar al Hossoun
Sarl Garden Lodge and Spa
BP1157 – Taroudant- Maroc

1 – Réservations

Le descriptif des hébergements et tarifs proposés sont visibles sur le site <http://www.alhossoun.com>

Les photos ne sont pas contractuelles.

Les demandes de disponibilités et de réservation doivent être adressées à Dar al Hossoun par e-mail, à info@alhossoun.com

2 – Acomptes à la réservation

Un acompte de 50 % du montant total TTC du séjour doit être réglé à la réservation. Les réservations sont confirmées à réception de l'acompte.

Les paiements sont à établir par lien de paiement permettant des paiements sécurisés, rapides et sans frais.

Les paiements par virement peuvent aussi être faits à l'ordre de SARL Garden Lodge & Spa avec un supplément forfaitaire de 300dhs pour les frais bancaires qui nous sont imputés localement.

Les frais bancaires appliqués par la banque du client sont à sa charge.

Le paiement du solde doit intervenir au plus tard 15 jours avant la date du début de séjour.

A défaut de règlement du solde, la réservation sera considérée comme annulée du fait du client sans autre formalité.

Paiements sur place des extras et la taxe touristique par CB ou espèces.

Concernant les événements, un acompte de 30% sera versé au moment de la réservation et 30% supplémentaires 60 jours avant l'évènement. A défaut de versement des 30% supplémentaires au plus tard 60 jours avant l'évènement, Dar al Hossoun pourra considérer que le client ne souhaite plus maintenir sa réservation et que le défaut de règlement du second acompte vaut annulation de la part du client sans autre formalité. Le solde doit être réglé en fin de séjour.

3 – Devises et prix

Les prix au devis sont en dirhams et s'entendent par chambre, pour le nombre de personne(s) mentionnée(s) et aux dates indiquées.

Le devis est valable 72 heures.

Si l'encaissement à l'hôtel, s'effectue dans une monnaie autre que celle indiquée sur le devis, les frais de change sont à la charge du client.

La taxe de séjour est à régler directement sur place.

Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la réservation et tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués à la date de facturation.

Toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes sera automatiquement répercutées sur les prix indiqués à la date de la facturation.

4 – Conditions de modification et d'annulation par le client

4-1. Modification et/ou annulation de la réservation

La demande de modification ou d'annulation de la réservation doit être faite par écrit et adressée par courriel à Dar al Hossoun à info@alhossoun.com et fera l'objet d'un accusé de réception par notre établissement.

Les modifications s'opèrent sous réserve de disponibilité et doivent impérativement avoir été confirmées par l'établissement par courriel au client.

L'annulation est gratuite et 100% de l'acompte versé restitué jusqu'à 45 jours avant la date du début du séjour (frais bancaires du virement de remboursement à charge du client).

Si l'annulation ou modification est faite entre 15 jours et 45 jours de la date de début du séjour alors l'acompte est non remboursable.

Si l'annulation ou modification est faite moins de 15 jours avant l'arrivée ou en cas de non-présentation la totalité de la réservation TTC sera facturée.

Sur la base de ces dispositions, Dar al Hossoun est autorisé à retenir la somme due sur l'acompte et règlement de solde versés ou bien à débiter le compte du client via CB pour le montant dû le cas échéant.

4-2. Annulation de la réservation d'un événement par le client:

L'annulation de la réservation d'un événement par le client doit être faite par écrit et adressée par courriel à Dar al Hossoun et faire l'objet d'un accusé réception de cette demande de la part de notre établissement.

S'entend par événement, un événement de type festif comme l'organisation de réception de mariage, enterrement de vie de garçons et jeunes filles, anniversaires ou toute autre fête ou rassemblement d'un groupe de clients, donnant lieu à privatisation de Dar al Hossoun et/ou à l'organisation de prestations spécifiques pour le groupe comme par exemple, réceptions, diners, déjeuners, apéritifs, mise en place et décoration particulière, musique d'ambiance, DJ, jeux de lumière etc....

En cas d'annulation d'un événement à l'initiative du client, et ce, quelqu'en soit la raison ou quel que soit la durée entre le jour de la réception de la notification de l'annulation et le jour prévu de l'événement, les acomptes versés lors de la réservation ne sont pas remboursés au client mais reviendront intégralement et automatiquement à Dar al Hossoun s'agissant d'une prestations de service spécifiques impliquant bien en amont de l'événement préparation et organisation, des frais et réservation de prestataires par Dar al Hossoun etc.... L'acompte qui reviendra à Dar al Hossoun en cas d'annulation par le client viendra indemniser Dar al Hossoun de tout ce travail déjà accompli et frais.

Les mêmes conditions seront appliquées aux réservations faites directement pour ces événements par la famille, invités ou participants, quel que soit la durée du séjour réservé à cette occasion. Ces annulations éventuelles ne donneront pas lieu à remboursement des acomptes versés qui reviendront intégralement à Dar al Hossoun.

Seules les annulations d'hébergements faites directement par les occupants et ayant réservé et versé un acompte personnellement et directement à dar al Hossoun et non participant à tout événement festif tel que décrit ci-dessus peuvent donner lieu à remboursement d'acomptes après déduction des indemnités variables telles que mentionnées ci-dessus en application de l'article 4-1.

4-3. Modification ou annulation d'une réservation ou d'un événement par Dar al Hossoun

Toute annulation ou modification à l'initiative de Dar al Hossoun d'une réservation d'hébergement ou événement et pour lequel l'acompte a été payé par le client, fera l'objet d'une notification au client par email et donnera lieu soit au remboursement des montants versés, sans qu'aucune indemnité ne soit due ou exigible, soit, dans la mesure du possible et sur proposition par Dar al Hossoun, à solution alternative dans un autre établissement de même catégorie sans modification de prix et/ou report du séjour à une date ultérieure.

5 – Conditions de mise à disposition des hébergements et départ

Les hébergements seront mis à disposition dès l'arrivée des clients toutes les fois que cela est possible.

Cependant, pour des raisons d'occupation des hébergements, il pourra être demandé aux clients de patienter jusqu'à la nécessaire remise en état de ceux-ci, suite au séjour des précédents clients et au plus tard jusqu'à 17H00.

Il est demandé aux clients de libérer les chambres à 11h du matin au plus tard, le jour de

leur départ.

Lorsque cela sera possible nous pourrons accepter un départ tardif.

En cas de départ entre 11H00 et 14H00, l'établissement facturera un départ tardif au tarif de 1200 Dhs HT.

En cas de départ tardif au-delà de 14H00 le montant facturé sera égal au prix TTC de la location de l'hébergement pour une nuitée supplémentaire.

6 – Responsabilités

Dar al Hossoun est assuré en responsabilité professionnelle pour les accidents qui pourraient survenir aux biens et/aux personnes au sein de l'établissement et pour lesquels la responsabilité de celui-ci serait engagée.

La responsabilité personnelle ne pourra en aucun cas être recherchée et Dar al Hossoun ne pourra se substituer à l'assureur, de quelque manière que ce soit.

La responsabilité de l'établissement ne pourra être recherchée en cas de non-respect des consignes de sécurité ou de comportement dangereux ou inapproprié vis à vis des autres clients, du personnel ou des animaux.

Le non-respect de la réglementation locale ou du personnel, la consommation d'alcool excessive, le bruit ou dérangement des autres clients, la dégradation des lieux, jardin ou son mobilier, une tenue incorrecte sont par exemple inappropriés.

Il est interdit de prélever des végétaux à Dar al Hossoun. La réglementation locale et douanière interdit l'exportation de végétaux.

Les enfants en séjour à Dar al Hossoun restent sous la seule responsabilité de leurs parents ou représentants légaux et, pour des raisons de sécurité, ne doivent en aucun cas être laissés seuls ou sans surveillance.

Les animaux domestiques des clients (chiens, chat...) doivent toujours être tenus en laisse.

Les clients restent personnellement responsables de leur comportement et de celui de leurs enfants quant au respect des autres clients en séjour dans l'hôtel et du personnel.

Tout comportement dangereux, non respectueux des consignes de sécurité ou inapproprié peut donner lieu à exclusion immédiate de l'établissement. Dans cette hypothèse le prix du séjour TTC sera intégralement dû.

Dar al Hossoun ne saurait être tenu pour responsable en cas d'interruption ou de défaillance des services publics tels que : eau, électricité, gaz et téléphone ou internet etc.... Pas plus que de leurs conséquences directes ou indirectes.

Les clients restent personnellement responsables de la garde en lieu sûr d'objets de valeur : bijoux, argent, cartes de crédit, équipement photo ou vidéo, etc.... des coffres forts sont mis à leur disposition dans leur hébergement.

La responsabilité de Dar al Hossoun n'est pas engagée en cas de perte, de vol ou de dommages.

Tout incident devra faire l'objet d'une déclaration écrite à Dar al Hossoun dans un délai de 24h afin qu'elle soit transmise à l'assureur dans les délais requis.

7 – Nombre d'occupants au cours du séjour

Seuls les propriétaires, le personnel et les clients en séjour disposent d'un accès permanent à Dar al Hossoun.

Aucune personne, en plus du nombre d'occupants prévus dans la réservation initiale, n'est autorisée à séjourner même ponctuellement dans la propriété, sans accord préalable et écrit de la Direction de Dar al Hossoun, qui comptabilisera et facturera cet occupant supplémentaire et lui demandera de remplir une fiche de police.

Le non-respect de cette clause entraînera l'annulation immédiate de fait de la réservation du client aux conditions d'annulation prévues ci-dessus.

En conséquence, les clients s'obligent à signaler à la Direction, toute personne qu'ils souhaiteraient inviter pendant leur séjour et avant l'arrivée de ladite personne et d'en obtenir l'autorisation.

La Direction est habilitée à refuser l'entrée à tout invité, sans avoir à en justifier.

8 – Formalités de police

Dar al Hossoun est tenu de réaliser des formalités de polices afin de satisfaire à la réglementation et demandes des autorités locales.

Vous devez être porteur de votre passeport ou CNI pour les clients de nationalité marocaine et les présenter à votre arrivée.

Une fiche de police devra être remplie et signée à votre arrivée, elles sont quotidiennement déposées auprès services de police.

9 – Coordonnées des clients

Lors de la réservation, les clients doivent fournir à Dar al Hossoun des informations personnelles, dont une adresse email ainsi qu'un numéro de téléphone whatsapp sur lequel ils resteront joignables avant et au cours de votre séjour.

Ces informations sont utilisées uniquement pour gérer la réservation du client, en particulier pour adresser les confirmations de réservation et autres informations utiles à l'arrivée et au cours séjour.

Le client est responsable de la validité de l'adresse email et des coordonnées fournies. En cas de saisie incorrecte, Dar al Hossoun décline toute responsabilité.

Dar al Hossoun s'engage à ne pas transmettre ces informations personnelles à un tiers (particulier ou professionnel) dans un but commercial.

Vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui vous concernent.

Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un email à info@alhossoun.com ou en écrivant par courrier à : Dar al Hossoun – BP 1157 – Taroudant – Maroc